

Cher(e) s Collègues,

La Compagnie depuis plus d'un an tire les PNC de CITYJET vers le bas.

Salaire au rabais, charges de travail toujours conséquentes, nuits très courtes sur des semaines de travail, pas de plateaux repas et pas d'évolution au sein de la Compagnie.

Maintenant on voudrait nous faire faire le ménage en prétextant que c'est pour le bien de l'entreprise compte tenu de la crise. Mais sachez cher collègues que si vous acceptez, cela restera après la crise.

Donc NON au ménage Monsieur le Directeur ! Si vous voulez faire des économies voici des solutions : STOP au commuting, STOP à la chaîne télé et réduisez vos salaires comme vous avez réduit les nôtres ! Arrêtez de vous en prendre toujours aux mêmes...

Les PNC ont une fonction bien définie en matière commerciale et de sécurité et cette nouvelle tâche que vous voulez inclure dans notre fonction est une atteinte et une dévalorisation de notre métier, donc NON à l'inacceptable. Nous devons prendre des mesures afin que cette injustice cesse dans notre base.

Par ailleurs, la Compagnie doit justifier ce besoin de faire des économies en nous présentant des projets, des chiffres et une prévision claire des objectifs à atteindre. Nous demandons la transparence la plus totale de la part de CITYJET.

Ils ne peuvent, par exemple, pas continuer de gaspiller l'argent sur les deux autres bases au détriment de Paris.

De plus CITYJET convie les délégués syndicaux à de multiples réunions afin de signer le protocole d'accord électoral des élections des représentants du personnel, mais ils refusent de faire des négociations écrites visant à améliorer nos conditions de travail et de rémunération.

**Ils refusent donc de répondre à nos revendications qui sont :**

- Réévaluation du salaire afin de compenser la perte financière due à la charge sociale.
- Calcul des heures supplémentaires à 1,25 de la PHV et 1/67<sup>ème</sup> de la partie fixe, et ce, dès la 1<sup>ère</sup>
- Réévaluation annuelle de la grille de salaire et des primes
- Prime de réserve aéroport égale à trois primes de vol.
- Réserves aéroport à effectuer dans un environnement sain, confortable et privatif afin de respecter les règles de réserve selon l'aviation civile et les EU-OPS.

- Crew room séparé de la salle de repos pour réserve ainsi que des casiers pour le PNC
- Mise en place de 1h15 de déclenchement pour une réserve à domicile.
- Prise de service de 1h15 avant le départ comptabilisée dans le TSV.
- Prise en compte de 20 minutes de fin de service dans le TSV.
- Pantalons pour les hôtes ainsi que des chaussures d'hiver.
- Libre choix du maquillage par les hôtes et absence de toute retenue sur salaire à ce titre.
- Plateaux repas sans qu'il y ait une baisse ou suppression de prime de vol.
- Plannings équitables et promotions équitables sur les trois bases.
- Représentant francophone ayant délégation de pouvoirs sur la base de Paris.
- Aucun contact téléphonique sur nos jours de repos.
- Limitation de 3 levés tôt par semaine.
- Pas de levé tôt derrière une fin de service tard.
- Changement de planning soit annoncé une semaine à l'avance
- Comptabilisation totale des heures passées dans l'avion en cas d'annulation du vol, pour le calcul du repos du lendemain.
- Mise en place d'un manuel de réglementation pour vérifier les maxima d'heures de vol ainsi que les temps de repos y afférents et les repos hebdomadaires.
- Mise en place d'un forfait kilométrique ou montée terrain pour les pnc, ainsi qu'une prime de 4€/mois pour internet.
- Mise en conformité de l'ensemble de notre rémunération pour nos cotisations URSSAF obligatoires.
- Abandon « des badges nominatifs ».

Par toutes ces revendications nous devons rester sur notre position et faire une assemblée générale afin de décider ensemble de notre action auprès de l'employeur.

Je vous invite à me rejoindre pour faire bouger les choses car ce n'est qu'ensemble que nous pourrons le faire.

Chers collègues arrêtons le : « WAIT and SEE »,

**Venez rejoindre le SNPNC-FO pour changer nos conditions de travail et de rémunération.**